

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3565 - VENDREDI 30 AOÛT 2019

COOPÉRATION

## Félix Tshisekedi attendu à Bruxelles en septembre

La visite du président congolais du 17 au 20 septembre dans la capitale belge rentre dans le cadre des faits concrets marquant le dégel diplomatique entre la RDC et la Belgique.

Selon les médias belges, dans l'ancienne métropole, Félix Tshisekedi rencontrera notamment le roi Philippe ainsi que le Premier ministre Charles Michel. Le président congolais devrait également être reçu, le premier jour, par le ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, avant le déjeuner au palais royal. Un grand dîner sera, en outre, organisé en l'honneur de la délégation présidentielle congolaise par la Chambre de commerce Belgo-luxembourgeoise et ACP. Alors que, le 18 septembre, une visite est prévue à Anvers où Félix Tshisekedi rencontrera le milieu diamantaire, avant de visiter les installations du port d'Anvers. La visite prévue à l'école royale militaire permettra de sceller la reprise de la coopération dans ce domaine entre les deux pays... [Page 2](#)



Le président Félix Tshisekedi et le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders

NORD-KIVU

## Une caravane motorisée pour fêter la fin de l'épidémie d'Ebola dans l'aire de santé de Katsya

Cet exploit a été célébré, le mercredi 28 août, par la sous-coordination de la riposte à la maladie à virus Ebola, à travers sa commission communication, par une caravane motorisée qui a drainé du monde. Au passage de la caravane dans la cité, plus de cinq cents personnes ont accouru pour aller participer à une comédie éducative ayant agrémenté cette activité de masse qui avait comme objectif d'exalter la fin d'Ebola dans cette aire de santé. La comédie avait véhiculé comme message principal les mesures à observer pour éviter la contamination au virus Ebola [Page 4](#)



LINAFOOT LIGUE 1/2E JOURNÉE

## DCMP tient à la victoire face à RCK

Daring Club Motema Pembe (DCMP) va croiser le fer, ce vendredi 30 août, au stade des Martyrs de Kinshasa, avec Racing Club de Kinshasa (RCK). Après le partage des points de la première journée avec le FC Lubumbashi Sport (zéro but partout), les Immaculés de la capitale ne jurent que par une victoire afin de se relancer par rapport au TP Mazembe qui compte déjà deux victoires en deux

sorties. DCMP compte sur son aura en Coupe de la Confédération avec la récente qualification en seizièmes de finale aux dépens de Stade Renard de Melong du Cameroun. A la conférence de presse d'avant match tenue le 29 août, l'entraîneur du DCMP, Isaac Ngata, rassure sur cette détermination du staff et de tous ses poulains, d'inscrire leurs noms dans le palmarès. [Page 5](#)

PARLEMENT

## Maick Lukadi plaide pour la protection des défenseurs des droits de l'homme

Pour cet activiste des droits de l'homme et le président de l'ONG Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (APVEC-ONGDH), la loi protégeant les défenseurs des droits de l'homme, dans l'arsenal juridique congolais, faciliterait le travail de ces derniers et bénéficierait à tout le pays. Maick Lukadi exhorte les deux chambres du Parlement à faire du vote de la loi portant protection des défenseurs des droits de l'homme une des priorités pour la session ordinaire de septembre.

Il prend en exemple certains autres pays de l'Afrique dont les parlements ont déjà voté une loi en faveur des défenseurs des droits de l'homme. Tout en saluant la mise en place de l'actuel gouvernement et de deux



Le président de l'APVEC-ONGDH, Maick Lukadi

chambres du Parlement, cet activiste les appelle à travailler afin que la RDC soit comptée parmi les pays qui respectent les droits de l'homme. «*Sans les droits de l'homme, on ne parlera pas d'un Etat de droit, ni de la paix, moins encore de la démocratie ni de la construction d'un pays*», a-t-il soutenu. [Page 3](#)

## DIPLOMATIE

## Félix Tshisekedi en visite officielle à Bruxelles en septembre

Le président congolais séjournera dans la capitale belge du 17 au 20 septembre, rapportent les médias belges, citant des sources gouvernementales.



Le président Félix Tshisekedi et le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders

La Belgique n'avait plus reçu un président congolais en visite officielle depuis 2007, rappelle-t-on. Félix Tshisekedi s'entretiendra avec le roi Philippe de Belgique ainsi que le Premier ministre belge Charles Michel. Selon le journal « La Libre Belgique », le président congolais devrait être reçu le premier jour par le ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders au palais d'Egmont, avant un déjeuner au palais royal.

En outre, fait savoir le quotidien, le 17 septembre un grand dîner sera organisé en l'honneur de la délégation présidentielle par la Chambre de commerce Belgo-luxembourgeoise et ACP. Le 18 septembre, une visite est prévue à Anvers où Félix Tshisekedi rencontrera le milieu diamantaire avant de visiter les installations du port d'Anvers et de terminer son périple anversoïse par un passage au consulat de la RDC à

Anvers qui devrait rouvrir à cette occasion. Une visite serait aussi prévue à l'école royale militaire pour sceller la reprise de la coopération dans ce domaine entre les deux pays. La délégation congolaise devrait ensuite se rendre aux facultés agronomiques de Gembloux. Une rencontre avec la diaspora, qui pourrait également se tenir au Heysel. Le diplomate belge devrait prendre ses fonctions en août, d'abord comme chargé d'affaires, avant l'obtention de son agrément comme ambassadeur, selon le journal belge « Le Soir », cité par l'agence Belga.

Le nouvel ambassadeur de Belgique en RDC est arrivé à Kinshasa le 19 août. Le royaume n'y avait plus aucun ambassadeur depuis janvier 2018, à la suite de la crise diplomatique entre les deux pays. De son côté également, Kinshasa n'a toujours pas d'ambassadeur à Bruxelles depuis deux ans.

Néanmoins, le 9 mai dernier, à l'occasion de la fête de l'Europe, Vital Kamerhe, directeur de cabinet de Félix Tshisekedi, avait fait savoir que ce dernier nommerait bientôt un ambassadeur auprès de l'Union européenne. Cette fonction est généralement assumée par l'ambassadeur de la RDC en Belgique, où se trouve le siège des institutions européennes.

Le dégel diplomatique entre la RDC et la Belgique est intervenu à la suite de l'élection de Félix Tshisekedi, avec notamment la signature, le 22 février dernier, d'un accord qui a permis la réouverture de la Maison Schengen, devenue Centre européen des visas et le rétablissement de sept vols par semaine de la compagnie aérienne Brussels Airlines entre Kinshasa et Bruxelles, qui avaient été réduits à quatre par Kinshasa.

Patrick Ndongidi

## MÉDIAS

## Ifasic et FFJ forment les journalistes sur la couverture de procès

La session de formation répond au déficit constaté de qualité des contenus journalistiques en lien direct avec la couverture des procès dans le pays.

L'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic), dans le cadre de son projet « mentorat coaching », et l'ONG de promotion et de défense de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), dans le cadre de son projet « Appui à la justice aux médias » ont organisé, du mercredi 18 au jeudi 29 août, une session de formation sur la couverture des procès (chronique judiciaire). Cette activité dont le cadre choisi a été les installations de l'Ifasic a visé des étudiants de deuxième licence, troisième graduat mais elle a été élargie aux journalistes de Kinshasa. Cette session, à en croire la direction de FFJ, répond au déficit de qualité des contenus journalistiques en lien direct avec la couverture des procès en RDC. Et pour ces deux jours de formation, l'Ifasic a retenu comme formateur, le directeur de FFJ, ressortissant de cet Alma Mater, qui a, ensuite, fait les études de droit, Désiré-Israël Kazadi. Ce module de formation a porté notamment sur certaines notions de base relatives à l'organisation et la compétence judiciaires, à la procédure pénale et la procédure civile. « Nous avons demandé aux participants de nous apporter leurs reportages antérieurs sur les cours et tribunaux qui doivent servir des cas de figure, de base d'échanges », a expliqué Désiré Israël Kazadi qui s'est servi des casus pour illustrer les exemples. C'était une formation pratique avec un accent sur l'option participative de chacun. Dans la mé-

thodologie, ce formateur a évité le rapport étudiant-enseignant, appelant ainsi les participants à intervenir pour que ces échanges soient bénéfiques à tous. Pendant les deux jours, outre les aspects liés aux juridictions internes de droit commun, la formation a élargi son programme pour toucher également les juridictions internationales, en survolant la couverture des crimes internationaux devant les juridictions internationales comme la Cour pénale internationale, le Tribunal pénal international pour le Rwanda, les chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens et autres. Il est noté que Désiré Israël Kazadi est auteur de plusieurs publications dont la dernière en date est « La Cour pénale internationale, les Etats-Unis et l'Afrique : Approche critique d'une juridiction face à l'hypocrisie des puissances et un continent partagé entre boycott et adhésion », publiée aux éditions universitaires européennes. Cet ancien journaliste de chronique judiciaire, auteur d'une inédite enquête sur « la question de la participation des victimes devant la Cour pénale internationale », financée à l'époque par Journalistes des droits humains, une ONG de droit canadien à la suite d'un projet qu'il avait soumis, est plusieurs fois lauréat des prix sur la justice transitionnelle au pays et dans la sous-région.

Après avoir presté au greffe de la Cour pénale internationale, à son siège basé à La Haye, Kazadi s'est, depuis, intéressé à toute question liée à la justice internationale. Il fait, à ce jour, partie de l'Association des journalistes à la Cour pénale internationale.

Lucien Dianzenza

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

## LES DÉPÊCHES DU BASIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialo, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## PARLEMENT

## Maïck Lukadi plaide pour la protection des défenseurs des droits de l'homme

**L'activiste des droits de l'homme pense que la loi, dans l'arsenal juridique congolais, faciliterait le travail des défenseurs des droits de l'homme et bénéficierait à tout le pays.**

La publication du nouveau gouvernement de la RDC a ouvert la porte à certaines revendications des acteurs du secteur social. C'est dans cette optique que le président de l'ONG Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (APVEC-ONGDH) a plaidé pour le vote du projet de loi portant protection des défenseurs des droits de l'homme qui, selon lui, moisirait dans les tiroirs du Parlement. Maïck Lukadi, qui, dans un entretien, le 29 août, avec Le Courrier de Kinshasa, dit féliciter le nouveau gouvernement conduit par le Premier ministre Ilunga, appelle tous les membres de cette équipe à privilégier l'intérêt supérieur du peuple congolais. « Nous, en tant qu'acteurs de la société civile de la RDC, militants des droits humains, nous serons là pour les pousser à respecter la Constitution de notre pays », a souligné le président de l'APVEC-ONGDH. Maïck Lukadi conseille aux

membres du gouvernement Ilunkamba d'intérioriser la vision « Le peuple d'abord » prônée par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi Tshilombo. Ce défenseur des droits de l'homme appelle, par ailleurs, le président de la République à « être austère vis-à-vis de tout ministre véreux » et s'impliquer afin que la RDC soit comptée parmi les pays qui respectent les droits de l'homme. « Sans les droits de l'homme, on ne parlera pas d'un Etat de droit, ni de la paix, moins encore de la démocratie ni de la construction d'un pays », a-t-il soutenu. Aux parlementaires de la nouvelle législature, le président de l'APVEC-ONGDH demande de traiter avec célérité, à la session ordinaire de septembre, le projet de loi portant protection des défenseurs des droits de l'homme, qui moisit dans les tiroirs des deux chambres. Tout en saluant la visite au Palais du peuple d'une commission d'experts des droits de



le président de l'APVEC-ONGDH, Maïck Lukadi.

l'homme du Conseil national des droits de l'homme, Maïck Lukadi sollicite de ses collègues, activistes des droits de la RDC, de doubler la vigilance et le contrôle de la gestion de la chose publique et, surtout, de veiller à la promotion et protection des droits de l'homme de tous les citoyens,

sans distinction de race, de nationalité, de rang social, de tribu ou de langue. « C'est ça la noblesse de notre mission », a-t-il dit. Maïck Lukadi, rappelle-t-on, mène, depuis plus d'une année, le plaidoyer pour le vote de cette loi dont le projet a été déposé au Parlement congolais. Il prend, comme

motivation, l'exemple d'autres pays africains comme le Sénégal, dont les parlements ont déjà voté une loi visant à protéger les défenseurs des droits de l'homme dans leur travail. Les messages lancés en direction des députés et sénateurs de la législature passée n'ont pas tous donné de suite. Il croit fermement que la législature en cours répondrait favorablement à leur demande en mettant le vote de cette loi parmi les priorités.

Rappelant le travail abattu au sein de cette organisation avec ses collègues du comité directeur dont le secrétaire général, le pasteur Béni-Michel Beya, l'inspecteur général Charles Mukundi et Tshiasuma Lukoji Mbuyi, comme experts en droits de l'homme de la CNDH, a salué la sortie du nouveau gouvernement et appelle le peuple congolais à s'unir en vue de faire décoller le pays. « Nous devons éviter des disputes inutiles, le tribalisme, le régionalisme et la division au milieu de nous », a-t-il indiqué.

Lucien Dianzenza

## INTERVIEW

## Eric Nice : « J'ai juste traduit les murmures de la société »

**Le single Gouvernement ebimi, sorti quelques jours après la publication du gouvernement par le jeune chanteur, leader du groupe Credo, est bien prisé. Dans cette interview exclusive que l'auteur du nouveau morceau a accordé au Courrier de Kinshasa sept jours après sa mise en onde sur quelques radios locales et la diffusion de son clip sur quatre télévisions kinoises, il affirme avoir fait en sorte de mettre en chanson les attentes du peuple qui ont duré sept mois.**

**Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) :** Peut-on savoir ce qui vous a inspiré à écrire une pareille chanson ?

**Eric Nice (E.N.) :** Les attentes du peuple étaient tellement énormes ! Moi, j'ai juste traduit les murmures de la société depuis sept mois. Je les ai décrits avec mes mots et je les ai mis en musique. Mon inspiration est née du souhait du peuple par rapport à la forme et au contenu du gouvernement, de chacun de ses membres. J'ai écrit cette chanson sachant que le peuple a des attentes pour chaque poste et les profils qui y correspondent. Mais encore j'ai aussi profité de cette œuvre pour lui apprendre les rôles dévolus aux ministres. Certains sont définis en deux mots dans ma chanson comme celui des Affaires étrangères, de la Communication. Je veux qu'il comprenne ce qu'il est attendu du ministre qui occupera tel ou tel autre poste.

**L.C.K. :** Gouvernement ebimi est chanté sous un air de rumba, une sorte de reprise

d'un vieux tube de Luambo à la Eric Nice. Pourquoi avoir choisi celui-là ?

**E.N. :** Le choix de Luambo s'est imposé parce que c'était un artiste qui peignait la société zaïroise, celle de son temps. Ses textes étaient très inspirés par ce qui se passait autour de lui. Et pour moi, c'était clair qu'il fallait travailler sur un de ses morceaux car je n'ai vu aucun autre artiste qui soit comme lui, très à cheval entre la politique et la société. Et donc, je suis revenu à lui comme avec un marteau à travers le message de la chanson pour rappeler qu'il y avait autrefois ce grand artiste de la musique congolaise qui ne manquait pas l'occasion d'illustrer ou ponctuer les moments forts de son pays.

**L.C.K. :** De nos jours, la musique engagée passe pour le lot des rappers et autres chanteurs hip-hop, les chanteurs rumba font figure de lovers. Eric Nice vient-il grossir les rangs à côté des plus connus comme Lexxus Legal ou le fameux Alesh ?



Eric Nice dans un extrait du clip Gouvernement ebimi

**E.N. :** Non, non ! Pour commencer, ce concept d'artiste engagé je ne l'ai jamais bien saisi ni maîtrisé. Du reste, je ne l'aime pas trop de sorte qu'à l'occasion d'une guerre, épidémie, catastrophe, etc., lorsqu'on m'invite à joindre ma voix à d'autres chanteurs, je ne le fais pas car je n'aime pas trop chanter la douleur. Je ne suis pas un artiste engagé mais tout simplement, je crois qu'un artiste a des sensibilités liées à son environnement, ce

qui l'entoure. Et c'est ce qui se passe en ce moment autour de moi. Quoi donc de plus naturel lorsqu'au fil des jours, je ferme les yeux la veille et les rouvre le lendemain avec la même actualité que cela m'interpelle et influence ma musique. Aujourd'hui plus qu'hier, j'ai mûri, je suis père de deux enfants, je ne porte plus le même regard sur ma société. J'évoque certains sujets dans l'espoir de faire évoluer les choses à ma manière.

Il y avait une vraie congestion pendant pratiquement un mois où les gens étaient dans une attente fiévreuse, celle de la sortie du gouvernement. Et donc, si cela peut avoir contribué à bouger les choses, c'est bien. À propos de mes textes, il ne faudra pas s'étonner que demain je chante Bon anniversaire, Gouvernement ebimi ne veut pas dire que j'ai choisi de ne parler que de la politique.

Propos recueillis par Nioni Masella

## NORD-KIVU

## Fin de l'épidémie d'Ebola dans l'aire de santé de Katsya

Pour célébrer cet exploit, la sous-coordination de la riposte à la Maladie à virus Ebola a organisé, le mercredi 28 août, à travers sa commission communication, une caravane motorisée qui a drainé beaucoup de personnes.



La caravane pour saluer la fin d'Ebola à Katsya

Plus d'une centaine de taximen de différentes associations des motards de Butembo ont appuyé, par leur participation, ladite caravane qui est partie du grand parking des taximen de Vubange situé dans l'aire de santé Katsya, en passant par Base, l'artère principale de Butembo, le rond-point Takenga, l'avenue des écoles pour chuter par l'esplanade du bureau du quartier de Vutsete où la population s'était amassée. Au passage de la caravane, plus de cinq cents personnes ont accouru pour aller participer à une comédie éducative ayant agrémenté cette activité de masse qui avait comme objectif d'exalter la fin d'Ebola dans cette aire de santé. La comédie avait véhiculé comme message principal les mesures à observer pour éviter la contamination au virus

Ebola. Il s'agit notamment de l'importance du lavage des mains, de se dénoncer et d'aller à temps dans les structures sanitaires les plus proches pour s'assurer des raisons des signes affichés, de la nécessité de la vaccination et de la levée des rumeurs sur le centre de traitement. Cette journée a été clôturée par le jeu de questions-réponses autour des messages transmis à travers la comédie afin d'impliquer la communauté dans l'appropriation de la lutte contre cette grave maladie évitable par l'observance de règles d'hygiène et d'une prise en charge médicale précoce et efficace. Pour les équipes de riposte, cette caravane a été une occasion de passer le message qu'il est possible de mettre fin à Ebola dans toute la province du Nord-Kivu.

B.L

## GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE

## Quelques chiffres officiels rendus publics

Il s'agit, notamment, de la prise en charge par l'Etat RD-congolais de quinze mille enseignants sur les cent trente-deux non payés dès le mois d'octobre prochain.

Au fur et à mesure de l'approche de la rentrée scolaire effective dès la semaine prochaine, le gouvernement de la République tente de « désamorcer » une crise qui se dessine dans le secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel. Il vient d'apporter toute la lumière sur une série d'interrogations essentielles encore en suspens. En effet, les modalités d'application ou mieux les mesures d'accompagnement de la décision de la présidence de la République d'assurer la gratuité de l'enseignement de base continue à alimenter un grand débat au sein des différents établissements publics scolaires déjà impatients. Certaines sources informelles parlent déjà du remboursement des frais scolaires aux parents dans certains établissements scolaires en application de la décision présidentielle. Entre-temps, une zone d'ombre persistait encore sur les établissements bénéficiaires du budget gouvernemental qui sera, visiblement, mis à la disposition des écoles sur l'étendue de la République.

Tout d'abord, la première précision de taille vient du ministère lui-même chargé de ce secteur. Dans un document officiel rendu public, Jean-Marie Mangobe Bomungo s'explique sur ces établissements publics d'enseignements « budgétisés ». Par la suite, il annonce plusieurs autres mesures exceptionnelles arrêtées dans la foulée des efforts entrepris pour rendre l'éducation de base plus supportable aux parents. Il s'agit notamment de la suppression, sous toutes leurs formes, de tous les frais de scolarité dans les établissements publics d'enseignements budgétisés de l'éducation de base, de la sup-

pression des frais de motivation payés par les parents d'élèves aux enseignants dans tous les établissements publics d'enseignements budgétisés, de l'interdiction de transformer les écoles en maison d'approvisionnement et de vente des fournitures et articles scolaires (uniformes, écussons, etc.), de l'obligation de laisser aux parents la latitude de se procurer les articles et fournitures scolaires et enfin de l'interdiction des signes reconnaissables à apposer aux uniformes.

Alors la grande question qui brûle sur toutes les lèvres concerne le nombre exact des établissements publics dits budgétisés. Sur les cinquante et un mille écoles publiques recensées par le ministère, il n'y en a que trente mille qui sont budgétisés, a-t-on appris. Seules, ces dernières peuvent attendre la matérialisation de la gratuité de l'enseignement de base pour l'année scolaire 2019-2020. L'espoir s'estompé progressivement au fur et à mesure des dispositions de plus en plus contraignantes arrêtées, selon certains syndicalistes, pour écarter certaines écoles et réduire ainsi le budget autant que possible. Revenant sur quelques chiffres essentiels, il y a par exemple la volonté du gouvernement de la République de mobiliser cinq millions de dollars américains pour la prise en charge d'un peu plus de huit mille enseignants, dont cinq mille doivent être mécanisés sur fonds propres et trois mille dans le cadre du projet d'amélioration de la qualité de l'éducation pour les provinces du Kasai et de l'Equateur. Le ministère a revu à la baisse l'effectif supplémentaire, passant de cent cinq mille à seulement six mille enseignants. Le premier palier de salaires ajustés des enseignants des établissements publics d'enseignement sera payé dès le mois d'octobre. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

## SANTÉ

## Mobilisation de partenaires pour accélérer la lutte contre la rougeole

La rougeole est devenue pratiquement une endémie dans presque toutes les provinces de la RDC avec plus de cent soixante et un mille trois cent quatre-vingt-dix-sept cas suspects dont trois mille cent dix-sept décès. Ces cas ont été observés dans cent soixante-dix-neuf zones de santé en épidémie confirmée sur les cinq cent dix-neuf zones de santé de la RDC.

Dans l'objectif d'accélérer la mobilisation des partenaires dans la lutte contre cette maladie, il s'est tenu le mercredi 28 août dans la salle de conférence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Kinshasa une séance de travail avec les différents partenaires sous la conduite du Dr Deo Nshimirimana, représentant ad interim de l'OMS et le coordonnateur humanitaire adjoint en RDC, M. Julien Harneis.

En présence du Dr Gaston Paluku Lutongo, coordonnateur national de la réponse à la rougeole au ministère de la Santé, et du Dr Guillaume Ngoie Mwamba, directeur du Programme élargi de la vaccination (PEV), les participants ont tour à tour suivi les interven-



La vaccination prévient la rougeole

tions et présentations sur l'évolution de l'épidémie, l'une des plus graves jamais connues par la RDC depuis 2010.

Face à la propagation de l'épidémie, le représentant ad interim de l'OMS pense qu'il faut passer à la vitesse supérieure dans une synergie d'efforts entre les différents intervenants dans la lutte. « Nous devons absolument passer à la vitesse supérieure en mettant tous nos efforts ensemble, avec des engagements concrets, pour stopper l'extension de l'épi-

démie et commencer des campagnes préventives de qualité, dans la continuité du travail entrepris par les autorités tant nationales que provinciales à travers le plan Mashako pour la relance de la vaccination de routine », a-t-il dit. Les zones de santé à risque étant susceptibles d'augmenter le nombre d'enfants affectés, le représentant de l'OMS a estimé que l'épidémie de la rougeole en RDC n'attendrait personne si nous n'agissions pas maintenant.

Le représentant intérimaire de l'OMS a vivement remercié le coordonnateur humanitaire pour avoir rendu déjà disponible une allocation de 2,5 millions de dollars américains en vue de couvrir la riposte dans quatorze zones de santé planifiées à travers les fonds humanitaires. Parmi les fonds supplémentaires en cours de la mobilisation, l'OMS fournira de son côté cinq cent mille dollars américains qui proviendront du Fonds de réserve pour les

urgences de santé publique. Le coordonnateur humanitaire adjoint en RDC, a, pour sa part, appelé à engagement plus large des parties-prenantes ainsi que des efforts concertés des autorités à tous les niveaux pour une meilleure appropriation de la réponse contre la rougeole dans le pays.

L'organisation des campagnes de vaccination d'urgence dans d'autres zones de santé qui sont entrées en épidémie, incluant d'autres à haut risque depuis janvier 2019 demeure une composante majeure de la riposte, permettant de limiter la circulation de l'agent pathogène. Entre février et août 2019, au moins quatre-vingt-treize zones de santé sur les cent soixante-douze touchées ont déjà bénéficié d'une riposte vaccinale totale ou partielle, couvrant plus de trois millions d'enfants de la tranche d'âge de 6 à 59 mois, avec l'appui des différents partenaires tels qu'Adra, Alima, MRI, MSF, OMS, Unicef, incluant également la prise en charge médicale des cas.

Blandine Lusimana

## LINAFOOT LIGUE 1/2E JOURNÉE

## DCMP tient à la victoire face à RCK

**Le championnat national de football prend progressivement sa vitesse de croisière. C'est déjà la deuxième journée. Et ce vendredi, DCMP, tenu en échec en première journée par Lubumbashi Sport, sera en quête d'une première victoire face au RCK.**

La 25<sup>e</sup> édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) est déjà en sa deuxième journée. Ce vendredi 30 août au stade des Martyrs de Kinshasa, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) sera opposé au Racing Club de Kinshasa (RCK). Après le partage des points de la première avec le FC Lubumbashi Sport (zéro but partout), les Immaculés de la capitale ne jurent que par une victoire afin de se relancer par rapport au TP Mazembe qui compte déjà deux victoires en deux sorties.

DCMP va compter sur son aura en Coupe de la Confédération avec la récente qualification en seizièmes de finale aux dépens de Stade Renard de Melong du Cameroun. « Nous ne connaissons pas très bien le championnat local mais avec l'ensemble du staff qui le maîtrise, nous allons essayer de poser les bases. Pour le moment, nous allons naviguer à vue en fonction des situations par rapport à notre adversaire. Mais, malgré tout, nous restons attentifs surtout par rapport à leur dernière performance contre V.Club et nous travaillerons en

fonction de cela avec tout le respect possible que nous lui devons », a déclaré le 29 août en conférence de presse d'avant-match l'entraîneur du DCMP, Isaac Ngata.

Aussi la partie ne s'annonce-t-elle pas gagnée d'avance face à une équipe du RCK qui a tenu en échec l'AS V.Club. « L'équipe se porte à merveille. Tout se passe dans le calme et la sérénité. On continue à travailler pour aborder le DCMP, un adversaire que nous respectons et connaissons très bien. Nous nous préparons en fonction de leurs points forts et nous verrons comment les neutraliser. Nous essayons de travailler, de chercher à perfectionner et à améliorer nos points forts pour que ça nous servent aussi dans l'optique de nous donner des résultats qu'il faut. Ce n'est pas en deux sorties qu'on peut parler du négatif ou positif. Le championnat est en cours et on a quinze matchs à livrer. Il faut donc s'attendre à un bon football pour ce match. Il n'y a pas de pronostic à faire, le meilleur va gagner et il faut attendre les quatre-vingt-dix minutes pour voir qui va



: DCMP de Kinshasa

l'emporter », a indiqué Bertin Maku, entraîneur principal du RCK.

Don Bosco se relance, Mazembe dompte...

On rappelle que le mardi 27 août au stade Frédéric-Kibassa-Maliba à Lubumbashi, le CS Don Bosco a enregistré sa première victoire en battant l'OC Bukavu Dawa par deux buts à zéro. Le club du Sud-Kivu ne s'est pas remis de sa lourde défaite de zéro but à six en première journée face au TP Mazembe. Les Salésiens conduits par l'entraîneur Isaac Kasongo Ngandu et son adjoint David Mwakasu ont ouvert la marque à la 29e minute par l'attaquant Joël Beya, son troisième but de la saison.

Moise Kaniki a inscrit le deuxième but à la 38e minute sur une passe décisive de Florent Atsi. Au stade de l'Unité de Goma, l'AS Nyuki a été surpris par la JS Bazano de Lubumbashi par zéro but à un. René Tshibuabua a signé l'unique réalisation de la partie à la 12e minute sur une passe décisive de Philippe Kinzumbi.

Le dimanche 25 août au stade Manika de Kolwezi, le TP Mazembe a été plus fort que le club local de Simba. Les poulains du coach Pamphile Miyaho Kazembe l'ont emporté par quatre buts à un, avec les buts de Djos Issama Mpeko (45+1e minute) sur une passe en profondeur d'Ourega, Jackson Muleka à la 47e minute sur

penalty et à la 60e minute. Entré en jeu en deuxième période, le jeune Isaac Tshibangu a marqué le quatrième but. Le club local a sauvé l'honneur à la 90+3e minute par le biais de Sedou Mpoyi. Le 21 août au stade des Martyrs de Kinshasa, l'AS V.Club a été tenue en échec par le RCK du coach Bertin Maku. Les joueurs de l'entraîneur Florent Ibenge ont multiplié des occasions de but, mais sans trouver la faille dans une défense compacte du Racing. Le même jour au stade Joseph-Kabila de Kindu, l'AS Maniema Union battait, pour sa première sortie, la JS Groupe Bazano par deux buts à zéro.

Martin Engimo

## JEUX AFRICAINS RABAT 2019

## La RDC compte déjà six médailles de bronze

**La République démocratique du Congo (RDC) a remporté, le jeudi 29 août, sa sixième médaille en bronze aux 12es jeux africains qui se déroulent à Rabat au Maroc. Ce sixième bronze découle de la victoire des Léopards handball dames face aux dames du Syli national de la Guinée. Les Congolaises l'ont emporté par 33 buts à 22. L'on note qu'elles n'ont pas pu accéder en finale de l'épreuve de handball dames, stoppées en demi-finale par les Lionnes indomptables du Cameroun sur le score de 25 buts à 25.**



Les Léopards dames handball contre les Marocaines

En version masculine, la RDC a fini à la cinquième position du tournoi après le succès, ce même jeudi, sur le Nigeria 19 buts à 18, au terme d'une partie très serrée.

La cinquième médaille de

bronze de la RDC a été offerte par l'athlète Aaron Mbo Isomi en lutte gréco-romaine (97 kg). Il a battu l'Algérien Hemza Haloui par neuf points contre zéro. L'on note aussi la médaille de bronze de Jeanne Fribault pour la RDC

en escrime, après sa victoire face à la Marocaine Manal Saraa. Les autres médailles de bronze ont été glanées en taekwondo, en judo et en basket-ball à trois (3x3).

Martin Engimo

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.



## UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat



Cartes de visite



Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

## PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

## OFFSET

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants  
Documents administratifs  
Calendriers  
Flyers  
Affiches  
Divers

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## L'Afrique s'y intéresse

La ville chinoise de Shanghai abrite, du 29 au 31 août, une conférence mondiale sur l'Intelligence artificielle (IA). Une occasion pour les délégués du continent africain, qui accuse encore du retard dans ce domaine, de renforcer leurs capacités afin d'embrasser concrètement la quatrième révolution industrielle.

Sur le thème « *Connectivité intelligente, possibilités infinies* », la conférence vise à stimuler la coopération et l'innovation en matière d'IA à l'échelle mondiale. Elle doit permettre à l'Afrique de rattraper son retard, sachant que les États-Unis, la Chine et l'Europe et d'autres pays ont pris une avance dans le domaine.

Les travaux de la conférence se focalisent sur le développement de haute qualité ali-

menté par l'IA pour faire face aux problèmes communs dans le développement humain et créer une meilleure vie pour l'humanité. Les responsables gouvernementaux, des représentants d'organisations internationales, des scientifiques et des entrepreneurs de premier plan vont discuter du développement de l'industrie de l'IA et des frontières de la science pour pouvoir réaliser des progrès dans des domaines variés dont une gouvernance de haute qualité. Et parmi les sujets qui sont abordés figurent ceux portant sur l'éducation, l'algorithme intelligent, les puces et les matériels intelligents, les voitures sans pilote et la 5G+IA.

Pour Karim Koundi, associé à Deloitte Afrique francophone, responsable des activités TMT (Technologies, médias et télé-

communications), des efforts sont consentis, afin que le continent africain réalise des avancées dans le domaine de l'IA.

« *L'Afrique est en retard, mais il y a une dynamique forte, avec beaucoup de start-up. Il y a un vrai enjeu dans le domaine de la santé, pour faciliter l'accès aux soins. Au Kenya par exemple, il y a une start-up qui, grâce à l'IA, peut détecter les cancers de la peau à l'aide de photos prises sur smartphone* », a-t-il indiqué. Ajoutant : « *Dans le domaine de l'agriculture, il y a aussi des applications utilisant l'IA pour optimiser la quantité d'eau. Celle-ci est aussi présente dans le secteur de l'énergie. Le solaire est la principale énergie qui va se développer en Afrique sur*

*les prochaines années et il y a beaucoup d'applications utilisant l'IA qui sont en train d'émerger.* »

Une étude du cabinet Deloitte de 2018 estime que l'Afrique comptera six cent soixante millions d'Africains connectés grâce à un smartphone en 2020, soit le double par rapport à 2016 (336 millions). Cela signifie plus de données à collecter, permettant à l'IA d'occuper une place plus importante, même si des efforts doivent encore être entrepris pour développer de nouveaux projets reposant sur l'IA.

« *Le continent est de plus en plus connecté, c'est un marché immense pour les GAFAs en termes de consommation. S'installer en Afrique leur permet de développer leur propre écosystème, et développer des applications et contenus spécifiques aux besoins africains* », a relevé Karim

Koundi. « *L'intérêt pour eux est aussi de mettre la main sur ces nouveaux types d'application, il y a une fuite de la valeur. Mais ils font attention, en contrepartie, ils ouvrent un écosystème et permettent aux développeurs locaux de développer leurs applis, les compétences. Le point clé est de dynamiser le système d'innovation, développer les compétences. Les gouvernements doivent investir sur cet axe* », a-t-il poursuivi.

Plus de cent cinquante personnalités mondiales influentes venant de l'industrie de l'IA et du milieu académique, dont deux lauréats du prix Nobel et deux gagnants du prix Turing, participent à la conférence de Shanghai. Les organisateurs avancent aussi que plus de trois cents entreprises chinoises et étrangères y sont présentes.

Nestor N'Gampoula

## TICAD 7

## Le Japon veut se démarquer

Face à une forte présence chinoise sur le continent, Tokyo veut conforter ses relations avec les pays africains, avec en ligne de mire la redynamisation de ses investissements.

« *Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour aider les entreprises japonaises à faire des percées en Afrique* », a indiqué le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, en ouverture de la septième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad) à Yokohama, au Japon. Signe que le pays du soleil levant compte bien rattraper son retard sur le continent africain devenu le nouveau théâtre du jeu d'influence des grandes puissances mondiales.

Ce dernier a réaffirmé l'intention de son pays de redynamiser ses investissements en Afrique. Pour ce faire, le Japon compte s'appuyer sur ses entreprises encore sous-représentées sur le continent africain par rapport à leurs concurrentes chinoises.

Pour Shinzo Abe, l'Afrique, du point de vue japonais, doit passer du statut de bénéficiaire d'aide au développement à celui de partenaire commercial. Dans son allocution, il a mis en avant les différents projets concrétisés à travers le programme Ticad dans nombre de pays africains dans les secteurs de la santé, l'éducation, la formation, les télécommunications, l'environnement et bien d'autres.

De son côté, le président égyptien, Abdel Fattah el-Sissi, dont le pays assure actuellement la présidence de l'Union africaine, a exprimé son souhait de voir le sommet de la Ticad aboutir à « *des résultats concrets et applicables, à même de redynamiser la coopération entre la Japon et l'Afrique* ».

Selon les organisateurs, les travaux de ce sommet s'articulent autour de plusieurs thèmes dont la promotion des activités économiques, l'amélioration du climat des entreprises en faveur du commerce à travers l'innovation et la participation du secteur privé pour assurer le financement durable. D'autres questions relatives aux sciences et à la technologie, aux changements climatiques, aux catastrophes

naturelles et à l'importance du capital humain seront également abordées.

Les participants de ce sommet œuvreront à poursuivre le renforcement du dialogue entre les deux secteurs, public et privé, en Afrique et au Japon ainsi que le développement des ressources humaines par le recours à la formation puis par l'investissement, outre le soutien aux infrastructures de qualité en améliorant les canaux de communication, la construction de sociétés durables, ainsi que la concrétisation des Objectifs du développement durable, de l'ordre du jour de l'Agenda 2063 et du plan d'actions 2030.

Durant cette séance, il sera question de la nécessité d'atteindre la diversification économique et l'industrialisation, en tant que « *clé pour le développement durable en Afrique* », outre « *la façon de se diriger davantage vers l'agriculture et l'économie bleue* ».

En mars dernier, des sources indiquaient que le Japon envisageait de créer une nouvelle conférence réunissant des responsables gouvernementaux et des hommes d'affaires africains. Baptisée B-Ticad, elle a pour mission essentielle de promouvoir les investissements nippons sur le continent africain.

Notons que dans le cadre d'un programme de développement des ressources humaines pour le continent, près de trois mille personnes devraient être formées par le Japon sur une période de six ans.

La Ticad 7 intervient trois ans après celle tenue à Nairobi (Kenya) en 2016, qui avait marqué la première édition sur le sol africain, dans le cadre d'une nouvelle formule d'alternance trisannuelle entre le Japon et l'Afrique. Le Japon avait abrité les cinq premières éditions. Lancé par le Japon en 1993, la Ticad est une conférence internationale sur le développement de l'Afrique qui est organisée à l'initiative du gouvernement japonais, conjointement avec les Nations unies, le Programme des Nations unies pour le développement, la Commission de l'Union africaine et la Banque mondiale.

Josiane Mambou Loukoula

## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## L'Afrique va organiser un forum pour mobiliser des fonds

Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire, a abrité l'atelier international sur la préparation des projets d'investissement pour la Réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD+) en Afrique.

A l'occasion, des experts en gestion durable des forêts de dix-huit pays se sont engagés à organiser annuellement un forum sur les investissements REDD+, en vue de mobiliser des fonds destinés à la lutte contre le changement climatique sur le continent. Ils ont adopté « Les Résolutions d'Abidjan ». Elles préconisent également la création et le maintien d'un réseau d'experts africains sur la REDD+, et recommandent la promotion de mécanismes d'échanges entre les pays, l'engagement du secteur privé dans la REDD+ et la désignation de points focaux du réseau dans les cinq régions de l'Afrique.

Le chef de division Changement climatique et croissance verte de la Banque africaine de développement (BAD), Phillips Gareth, espère voir une mise en œuvre rapide des résolutions de l'atelier. « *La Banque est là pour soutenir vos efforts. Nous voulons aider à faciliter votre accès direct aux financements climatiques et nous allons aider à trouver des fonds pour appuyer les programmes dans les pays* », a-t-il déclaré. Le représentant de l'Agence japonaise de coopération internationale, partenaire de l'atelier, Koïro Fujino s'est félicité des échanges : « *c'est la première fois que je rencontre ensemble des experts africains sur la REDD+. Ceci est un premier pas, car nous avons beaucoup à faire pour aller de l'avant. Nous sommes prêts à accompagner les pays africains dans la lutte contre le changement climatique* ». Pour le

spécialiste principal en forêt et utilisation des sols au Fonds vert pour le climat, Juan Chang, « *Cela a été une expérience enrichissante de suivre vos échanges... Nous vous encourageons à promouvoir davantage votre agenda de la REDD+, car en dépit des défis, nous observons un début de résultats* ».

« *Le dialogue interafricain et avec les parties prenantes reste nécessaire pour l'atteinte de l'objectif de la réduction des gaz à effet de serre. La Côte d'Ivoire continuera à jouer la part qui est la sienne pour la réalisation des propositions pertinentes* », a souligné le représentant du ministre ivoirien de l'Environnement et du développement durable, Parfait Kouadio.

La Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) est le mécanisme international conçu dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques pour offrir une compensation aux gouvernements, communautés, entreprises ou particuliers des pays en développement pour les actions entreprises en vue de réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts en dessous du niveau de référence établi. L'objectif est d'atténuer les effets du changement climatique en réduisant les émissions nettes de gaz à effet de serre, grâce à l'amélioration de la gestion forestière.

REDD+ soutient la création d'une valeur financière pour le carbone stocké dans les forêts, en offrant des incitations aux pays en développement pour qu'ils réduisent les émissions des terres forestières et investissent dans des filières à faible émission de carbone.

Noël Ndong

## LUTTE CONTRE LA FAIM

## La FAO pour des investissements massifs en faveur de l'Afrique

**En marge de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), le directeur général de l'agence onusienne pour l'alimentation, Qu Dongyu, a insisté sur le rôle essentiel de l'agriculture pour éradiquer la faim et la pauvreté sur le continent.**

Le patron de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué que les petits agriculteurs africains, les éleveurs, les pêcheurs et les communautés forestières sont des acteurs clés pour lutter contre la faim et assurer l'accès à une bonne nutrition. Cependant leurs activités sont menacées par les effets du changement climatique, les conflits et les crises économiques.

Qu Dongyu a estimé qu'un travail considérable doit être fait afin d'atteindre l'objectif « Faim zéro » et d'éradiquer la pauvreté. Il s'agit d'établir, selon la FAO, des partenariats qui verront la participation des gouvernements et du secteur privé mais aussi des petits agriculteurs et de la société civile. Pour les prochaines années, 140 milliards de dollars d'investissements supplémentaires seront néces-



Le DG de la FAO, Qu Dongyu

saires pour financer la sécurité alimentaire à travers le monde, dont une majeure partie sera destinée à l'Afrique subsaharienne. Le directeur général de la FAO mise sur la mécanisation durable, de passer d'une agriculture de petite échelle à une production destinée au marché.

**Les jeunes africains, une source d'opportunités**

Pour l'intervenant, la jeunesse africaine est porteuse de nombreuses opportunités, car elle représente 60% de la population du continent. Une popula-

tion particulièrement jeune qui d'ici les années à venir devrait peser sur le marché du travail tout en représentant « une source d'opportunités dans le secteur agroalimentaire ». Dans le secteur privé, par exemple, les petites et moyennes entreprises jouent un rôle clé dans l'alimentation et l'agriculture et peuvent fournir des opportunités pour les jeunes entrepreneurs africains. Les jeunes peuvent également tirer profit des technologies de l'information et de la communica-

tion qui leur permettent de se connecter aux marchés, de réduire les frais de transaction et les risques liés aux catastrophes naturelles, tandis que l'e-commerce va permettre de renforcer l'environnement économique.

Qu Dongyu exhorte les dirigeants africains à favoriser la création d'un environnement propice à l'investissement privé et créer des opportunités pour les jeunes et les femmes entrepreneurs.

**S'inspirer du modèle japonais**

Le Japon qui abrite la septième édition de TICAD est l'un des principaux partenaires de la FAO en matière de la sécurité alimentaire et de la promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles. « Ce pays régulièrement touché par les catastrophes naturelles avec notamment des conséquences sur les systèmes alimentaires, et ses autres partenaires internationaux de développement, a été l'un des fers de lance de l'aide au développement sur le continent africain », a souligné Qu Dongyu.

Les assises qui se tiennent à Yokohama, du 28 au 30 août, constituent une occasion de discuter des succès et des défis propres au développement du continent africain. Le patron de la FAO invite les partenaires à intensifier leurs efforts conjoints avec les pays africains. Son organisation et le Japon sont de l'avis qu'une aide ciblée et apportée en temps opportun est essentielle en vue de garantir la sécurité alimentaire pour les citoyens affectés par des crises en Afrique.

**Fiacre Kombo**

## Paris débloque 25 millions d'euros en 2020 pour l'enseignement du français à l'étranger

**Le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a annoncé, ce 29 août, que Paris va débloquer 25 millions d'euros supplémentaires en 2020 pour l'enseignement du français à l'étranger et les frais de scolarité seront rabaisés.**

«L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE, ndlr), colonne vertébrale de notre offre d'enseignement dans le monde, disposera de 25 millions d'euros supplémentaires dès 2020», a déclaré le ministre lors de la conférence des ambassadeurs de France, organisée chaque année à Paris. Parallèlement, «nous allons accroître le nombre de professeurs», avec mille enseignants titulaires supplémentaires détachés à l'étranger dans les prochaines années», a-t-il confirmé. Enfin, «le niveau de participation des familles aux frais de scolarité qui avait dû être augmenté en 2017 reviendra à son niveau de 2016», a-t-il promis.

Dans le cadre des mesures d'austérité annoncées en 2017, le budget de l'AEFE avait été réduit de plus de 8%, pour le ramener à 354,5 millions d'euros en 2017, ce qui avait suscité plusieurs mouvements de grève. Mais le gouvernement avait promis à l'AEFE qu'elle retrouverait en 2019 son budget d'avant les coupes.

Dans son discours sur la Francophonie du 20 mars 2018, le président Emmanuel Macron avait annoncé son intention de «doubler le nombre d'élèves accueillis» dans les quelque cinq cents lycées français à l'étranger, d'ici à 2030. Les établissements enseignant le français à l'étranger, communément appelés «lycées français», accueillent près de 350.000 jeunes, dont 60% ne sont pas Français. Les lycées de l'étranger ne sont pas seulement des établissements pour les quelque deux millions d'expatriés français mais bien plus un outil de rayonnement culturel, linguistique, voire diplomatique.

«Nous devons consolider nos instruments de diplomatie d'influence», a fait valoir jeudi M. Le Drian pour justifier cet investissement.

«Il n'y a plus aujourd'hui de +soft power+. On est partout, si vous permettez l'expression, dans le +hard+», a-t-il développé. «J'en suis de plus en plus convaincu: la culture, l'information et le développement sont bien les nouveaux attributs de la puissance».

D'après AFP

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpla), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:



DÉMINAGE

# L'Angola entend mobiliser 300 millions de dollars

Le gouvernement angolais a besoin d'environ trois cents millions de dollars pour achever, d'ici à 2025, son programme de déminage des zones piégées pendant la guerre civile qui a déchiré le pays entre 1975 et 2002.

« L'Angola n'est pas encore un pays exempt de mines, nous avons de grandes zones minées avec cent-cinq millions de m<sup>2</sup> touchés », a indiqué Adriano Gonçalves, directeur du bureau des échanges et de la coopération de la commission intersectorielle nationale pour le déminage et l'assistance humanitaire.

L'Angola, l'un des pays qui comptent le plus de mines antipersonnel au monde, dénombrait encore trois-mille-six-cent zones minées en 2007. D'après le responsable, le pays compte encore mille-deux-cent-vingt zones piégées par des mines antipersonnel.

Ces mines, vestiges de la guerre civile qui a ravagé le pays pendant plus de deux décennies, sont aujourd'hui pour la plupart concentrées dans les provinces de Cuando Cubango, Moxico, Cuanza Sul et Bie.

Josiane Mambou Loukoula

NÉCROLOGIE

Le pharmacien Michel Kabi Goulondili, Mme Hélène Nganie, M. Fidèle Nsoumou, les colonels à la retraite Léonce Nkabet Jean Bernard Nkabi, le Lieutenant-colonel Eddy Nkabi, le commandant de police Luc Anicet Nkabi, le capitaine Jean Paul Nkabi, Mmes Alphonsine Nkabi et Claire Nkabi, M. Hermann et familles ont la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère, père et oncle, le colonel Rigobert Nkabi Mbani, survenue le 20 août 2019 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 11 de la rue Abolo à Talangai. L'enterrement aura lieu le samedi 31 août au cimetière privé Bouka Vip.



RESIDENCE ARCHANGE A POINTE-NOIRE

Location des chambres équipées et climatisées avec un point cuisine  
A partir de 13 500 francs Cfa la nuitée + petit-déjeuner au réveil au quartier Siafoumou non loin de la clinique du docteur Mongo  
**Contact** : +242 06 591 20 65  
**Whatsapp**: 0041 794 256 732  
**E-mail** : mesmin.tambika@hispeed.ch  
**Site web** : résidence archange.jimdo.com



INVITATION

L'Association Culture Elongo, le Pen Centre Congo-Brazzaville, La Librairie Les Manguiers, le Forum des Gens de Lettres et médiAfrique communication, vous invitent à bien vouloir honorer de votre présence la journée d'hommage dénommée : « **Poésie terre d'altérité** », du poète Jean-Blaise Bilombo Samba.

**Lieu** : Librairie Les Manguiers, Dépêches de Brazzaville.  
**Date** : vendredi 30 août 2019.  
**Heure** : 14 heures 30 minutes.

Soyez les bienvenu(e)s!



## Ecole Nationale des Régies Financières

Une école de référence internationale de formation et de renforcement des capacités des cadres des administrations publiques et privées.

TEL : (00226) 78 00 85 52/60 87 51 97/74 62 67 67/70 10 48 90/70 73 41 90  
Site web : www.enaref.gov.bf / Email : drfc\_enaref@yahoo.fr



- FINANCES
- COMPTABILITE
- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
- ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT
- STATISTIQUES
- FORMATIONS CONTINUES

- MASTERS FISCALITÉ ET GESTION DE L'ENTREPRISE
- ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUE
- MARCHÉ PUBLICS
- AUDIT ET CONTROLE DE GESTION BASE SUR LE SECTEUR PUBLIC

PRESENTATION

Créée il y a une trentaine d'années par les autorités du Burkina Faso, l'Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF) est une école de formation professionnelle de référence, spécialisée dans le domaine de l'économie et des finances publiques. Elle a pour ambition d'être un pôle régional d'enseignement et de recherche appliquée dans le domaine de l'économie et des finances publiques.

La qualité de ses services lui ont valu le mérite d'être certifiée ISO 9001/2008 depuis novembre 2015, puis à la version 2015 en février 2018.

Les missions de l'ENAREF s'exécutent essentiellement à travers deux composantes : la formation initiale et la formation continue.

I. La Formation initiale

L'ENAREF dispose de six (06) filières (Comptabilité, Finances, Fiscalité, statistiques, aménagement du territoire et économie et développement) comprenant chacune trois (03) cycles ou niveaux de formation

- Le cycle « A », cycle supérieur exigeant la maîtrise ou la licence comme niveau d'entrée;
- Le cycle « B », cycle moyen, exigeant le Baccalauréat comme niveau d'entrée;
- Et le cycle « C », cycle élémentaire, exigeant le BEPC comme niveau d'entrée.

I. 1. LES CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION INITIALE

Pour s'inscrire dans l'une des filières, trois possibilités sont offertes :

1- Concours direct de la Fonction Publique

Un concours externe ou direct est ouvert chaque année par la Fonction Publique Burkinabè pour recruter au profit de l'Administration économique et financière burkinabè des candidats titulaires de la maîtrise ou de la licence en Droit ou en Economie (Cycle A), du Baccalauréat (cycle B) ou du BEPC (cycle C) et remplissant les conditions d'âge fixées par la réglementation en vigueur.

2- Concours professionnel de la Fonction Publique

Le concours interne ou professionnel est réservé aux fonctionnaires de l'Administration économique et financière des catégories B, C remplissant les conditions d'âge et d'ancienneté imposées par la réglementation de la Fonction Publique du Burkina Faso.

3- Test de niveau d'entrée à l'ENAREF

En dehors des concours de la Fonction Publique, l'ENAREF organise chaque année un test de niveau au profit des candidats des collectivités territoriales, du secteur privé et parapublic ainsi que des autres pays africains. Seuls les candidats admis au test sont autorisés à s'inscrire.

I.2. COMPOSITION DU DOSSIER POUR LE TEST DE NIVEAU

- une demande d'inscription revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs
- un extrait de l'acte de naissance légalisé du candidat
- une copie légalisée du diplôme requis
- un Curriculum Vitae (CV)
- Un contrat d'embauche
- Une copie de l'attestation de déclaration CNSS pour les candidats du secteur privés burkinabè ;
- la dernière situation administrative si le candidat est déjà fonctionnaire ;
- L'aval ;
- la lettre de recommandation

Les frais de dépôt de dossier s'élèvent à Dix(10.000) pour les nationaux et vingt mille(20.000) FCFA pour les candidats des autres pays.

I.3. LA DUREE DE LA FORMATION

La durée de la formation varie selon le cycle et le profil des stagiaires :

- cycle A : Vingt-quatre (24) mois ;
- cycle B : Vingt-un (21) mois ;
- cycle C : dix-huit (18) mois.

I.4 FRAIS DE SCOLARITE

Les frais de scolarité sont fixés comme suit par an :

ANNEE	ZONE UEMOA	ZONE HORS UEMOA	
		Frais de scolarité /an	Frais de scolarité/ cycle complet
A	A1	900 000	1 800 000
	A2	900 000	1 000 000
B	B1	800 000	1 600 000
	B2	800 000	900 000
C	C1	700 000	1 400 000
	C2	700 000	800 000

II.1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Renseigner un formulaire d'inscription et le transmettre au plus tard deux semaines avant le début de la formation ;
- Une facture pro-forma et une attestation de préinscription sont ensuite établies
- Payer la totalité des frais de formation avant le début de la formation ;
- Emission de la facture définitive.

II.2. LES FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais de participation sont fixés en fonction du thème, de la durée et du lieu de la formation (Ouagadougou, en province ou dans un autre pays). Ces frais prennent en compte le coût de la formation, le Kit du participant, les pauses café et déjeuner et la documentation sur le thème (modules).

Toutefois, le logement, le transport et la restauration en dehors des heures de formation sont à la charge du participant.

II.3. DUREE DE LA FORMATION

Généralement, les sessions de formation continue durent une ou deux semaines selon le thème.

II.4. NOS MASTERS ET CERTIFICATIONS

- Master certificate en gestion du cycle des marchés publics
- Master en Analyse et Politiques Economiques (APE)
- Master en Fiscalité et Gestion de l'Entreprise (FGE)
- Master en Audit et Contrôle de gestion basé sur le risque
- Certification en Evaluation du Développement
- Certification universitaire supérieure en Gestion du cycle des marchés publics.

II. LA FORMATION CONTINUE

L'ENAREF organise chaque année des sessions de formation continue. Pour ce faire elle met chaque année à la disposition des administrations publiques et privées un programme de formations sur des thématiques traitant des finances publiques, de la décentralisation, du management, du leadership de la GRH et de l'informatique. Elle organise aussi des formations à la carte au lieu et à la date choisis par le « client ».

Pour toutes informations complémentaires, veuillez nous contacter à l'un des numéros suivants :  
EL : (00226) 78 00 85 52/60 87 51 97/74 62 67 67/70 10 48 90/70 73 41 90



## Airtel Africa franchit le cap des 100 millions d'abonnés

**Nairobi, le 28 août 2019** : Airtel Africa, l'un des principaux fournisseurs mondiaux de services de télécommunications présent dans 14 pays d'Afrique, a annoncé aujourd'hui avoir franchi la barre des 100 millions de clients dans ses activités. Airtel Africa est le deuxième opérateur de téléphonie mobile en Afrique en nombre d'abonnés actifs.

Raghunath Mandava, Chef Executif d'Airtel Africa, a déclaré à propos de cette réalisation marquante : «Je suis ravi d'annoncer qu'Airtel Afrique a franchi la barre des 100 millions d'abonnés. Cette réalisation témoigne du travail acharné de nos employés et du fait que nos clients apprécient notre réseau, nos offres de services et leur expérience en tant que client. L'élan positif que nous avons observé dans l'acquisition de nouveaux clients vient étayer nos aspirations à moyen terme en matière de croissance du chiffre d'affaires et des bénéfices. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier toutes les équipes qui ont travaillé dur pour nous permettre d'atteindre ce jalon».

L'empreinte d'Airtel Africa se caractérise par une connectivité mobile faible mais croissante, avec un taux de pénétration unique de 43 %, ce qui souligne son potentiel de croissance.

La société croit en l'amélioration de la connectivité et en la numérisation des pays dans lesquels elle exerce ses activités et a investi dans l'expansion de son réseau et du nombre de ses sites 4G afin d'améliorer ses capacités réseau et de soutenir la croissance future de ses activités.

La combinaison d'un marché des télécommunications sous-pénétré, d'une population jeune approchable et d'une accessibilité financière croissante aux smartphones, ainsi que d'une faible pénétration des services de données et d'une population sous-bancarisée, vont créer des opportunités de croissance pour les segments des services de données et de la monnaie mobile à l'avenir.

### A propos d'Airtel Africa

Airtel Africa est l'un des principaux fournisseurs de services de télécommunications et de services monétaires mobiles, avec une présence dans 14 pays d'Afrique, principalement en Afrique de l'Est et en Afrique centrale et occidentale.

Airtel Africa offre une suite intégrée de solutions de télécommunications à ses abonnés, y compris des services mobiles de transmission de la voix et de données ainsi que des services monétaires mobiles, tant au niveau national qu'international. L'objectif du Groupe est de continuer à offrir une expérience client simple et intuitive grâce à des parcours clients simplifiés.

### Pour plus d'informations :

Airtel Africa Media Relations

Adresse électronique : Michael.Okwiri@africa.airtel.com

Site Web : <https://airtel.africa>

**LE RESEAU DES SMARTPHONES**

## DROITS DE L'HOMME

## Brazzaville et Kinshasa dans la même direction

**Les présidents des Commissions nationales des droits de l'homme (CNDH) des deux Congo ont défini un cadre de travail bilatéral dans la défense et la promotion des droits.**

« Nous avons échangé sur ce qu'il faut faire ensemble en matière des droits de l'homme de sorte que nos deux pays tirent profit de l'expérience de l'un et de l'autre dans le cadre de la collaboration inter-institutionnelle », a indiqué le président de la Commission nationale des droits de l'homme de la République démocratique du Congo (RDC), Mwamba Mushikondé Mwamus, au sortir de l'audience avec son homologue du Congo-Brazzaville, Valère Gabriel Eteka-Yemet. Cette rencontre, soulignons-le, cadre avec le mémorandum d'entente de l'Union africaine qui appelle les pays membres à collaborer de façon permanente pour la promotion et de la défense des droits de l'homme.

Dans le concert des na-

tions, en matière des droits de l'homme, les deux Congo n'ont pas le même statut. La RDC est dans la catégorie A tandis que le Congo-Brazzaville a le statut B. À la Commission des droits de l'homme des Nations unies, les pays classés en catégorie A ont le droit de voter et d'émettre les avis. Ils participent donc activement à la prise de décision. Par contre, ceux de la catégorie B ne sont que des observateurs. Dans ce sens, Brazzaville peut tirer profit de l'expérience de Kinshasa pour se hisser au niveau tant souhaité.

C'est effectivement l'objectif que s'est fixé la CNDH. « Nous avons intérêt à tout mettre en œuvre pour réaliser les principes de Paris pour que notre pays accède au statut A », a déclaré Valère Gabriel Eteka-Yemet. A dire vrai, c'est le respect strict des principes de Paris qui ouvre la voie d'accès à la catégorie A. Ces principes définissent les caractéristiques fonda-



Les dirigeants des CNDH des deux Congo lors de l'entrevue

mentales nécessaires pour contribuer à l'indépendance d'une commission des droits de l'homme, notamment vis-à-vis du pouvoir exécutif avec une composition pluraliste et représentative. Ainsi, suivant ces principes, les commissions doivent fournir au gouvernement des rapports et recommandations sur les questions des droits de l'homme y compris leurs violations. Il

faut, par ailleurs, harmoniser les lois et les pratiques nationales avec les normes internationales, contribuer aux programmes d'éducation aux droits de l'homme. Le Congo fait feu de tout bois pour remplir tous ces critères. Dans le cadre de la promotion et la défense des droits de l'homme, un séminaire se tient à Brazzaville depuis le 26 août. Cette rencontre est animée par des

experts de l'Union africaine et des autres structures internationales en la matière.

S'agissant de la collaboration entre les deux Etats, les échanges vont se renforcer pour sensibiliser les gouvernants et les populations qui parfois violent les droits de l'homme par ignorance de sorte à inverser la tendance au nom de l'Etat de droit.

Rominique Makaya

## ENVIRONNEMENT

## La conception des projets Redd+ au menu des échanges

**Plus de 230 jeunes venus d'Oyo, d'Ollombo, d'Obouya, d'Otoho, de Tchikapika et d'Ondébé, participent du 26 au 31 août, dans la ville d'Oyo, département de la cuvette, à un atelier de formation dénommé « La semaine verte ».**



Une vue des participants

La rencontre a été initiée par l'ONG Eveil d'Afrique, dans le cadre de son programme dit Pacte écologique. Après Brazzaville et Pointe-Noire, le tour est revenu à la ville d'Oyo où les participants seront outillés sur les métiers de l'environnement. Les travaux de cet atelier de formation ont été conduits par le président de cette organisation non-gouvernementale,

Ugain Kaya Mikala. Celle-ci entend former plus de cinq mille jeunes sur toute l'étendue du territoire national. Ce rendez-vous du partage des connaissances sur la conception des projets Redd+, du calcul des crédits carbone, et sur la gestion responsable des forêts va s'étendre dans d'autres départements du pays. C'est ainsi que la ville de Mouyond-

zi, dans le département de la Bouenza, a été choisie pour abriter la prochaine réunion. Placée sous l'autorité du maire de la ville d'Oyo, la cérémonie d'ouverture a connu la participation du sous-préfet, des élus locaux, des commissaires de police et du commandant de brigade de la gendarmerie.

Lopelle Mboussa Gassia

## Les journalistes congolais échangent sur le climat

**La Fédération internationale des journalistes (FIJ) en partenariat avec la Fédération syndicale des travailleurs de la communication, organise du 30 au 31 août à Brazzaville, un atelier sur le rapport entre les médias et le changement climatique au Congo.**

Ces retrouvailles ont pour objectif de renforcer des capacités des professionnels de l'information et de la communication congolais dans l'appropriation des termes scientifiques et techniques se rapportant au concept de changement climatique afin de mieux informer le public. A ce but principal, se greffent plusieurs objectifs spécifiques, entre autres informer, former et éduquer l'opinion sur les questions environnementales ; dénoncer tout acte visant à nuire à l'environnement ; organiser régulièrement des émissions radiotélévisées et initier des publications dans les journaux et sur les réseaux sociaux en ce qui concerne les actualités environnementales ; se constituer en groupes associatifs pour exercer des pressions sur les décideurs à propos des questions environnementales ; éduquer les

enfants sur l'importance de la sauvegarde et la protection de l'environnement ; sensibiliser les populations à la prise en charge ou à la gestion des déchets ; dénoncer les opérateurs économiques du secteur de la forêt en particulier et celui de l'environnement en général ne respectant pas les lois et règlements du pays sur l'environnement et exercer des pressions sur le gouvernement pour l'obliger à protéger les forêts et les tourbières.

Au cours des travaux, les participants vont suivre entre autres exposés se rapportant sur les fondamentaux sur le changement climatique et les négociations climatiques ; décryptage sur les négociations internationales sur le climat: du COP 18 à l'accord de Paris : état des lieux et bilan ; les bonnes pratiques en matière d'atténuation, d'adaptation et le planification du développement résilient et sobre en énergie et changement climatique, un défi pour les journalistes : concepts clés de plaidoyer, rôle des journalistes, évolution et débat sur l'état actuel de communication journalistique sur le climat.

La Rédaction

**PROGRAMME DES OBSEQUES DE POBAYE VOUNDOU STAVIN**

**Date:** mercredi 4 septembre 2019

9 heures : levée de corps à la morgue de l'hôpital de Talangai;

10 heures : recueillement au domicile familial, sis numéro 1 de la rue Alima à Massengo, en face du marché;

12 heures : messe de requiem en l'église Saint-Grégoire de Massengo;

14 heures : départ pour le cimetière privé Bouka;

16 heures : retour au domicile et fin du programme.

Ce programme tient lieu de faire-part.



MM. Okamba Timothée et Gabriel, la veuve Okamba née Marie Jeanne Boyibanga, M. Pierre Noel Boyibanga, Jean Jacques Okamba, l'Abbe Guy Noël Okamba, Mme Ohanga née Gaétane Clémence Okamba annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de Mme Adelaide Esther Okamba se présente comme suit:

**Vendredi 30 août 2019**

9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

9h30 : départ pour le domicile familial n° 19 rue Mayombe à Talangai « arrêt église Kibanguiste

10h : recueillement

11h30 : départ pour l'église St-Jean Baptiste de Talangai

12h : messe de requiem

13h45 : départ pour le cimetière privé Bouka

16h : retour et fin de la cérémonie.



**NECROLOGIE**

Nely carole Biantomba, thomas kimbembe et famille ont la profonde douleur d'annoncer le décès de Mme, maman, tante et sœur Kimbembe née Suzanne Ouayengo, survenue le 23 août au Chu de Brazzaville. La veillée se tient au n° 13 de la rue Soungui, quartier Comus Asecna ( référence arrêt Comus). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement



La famille Honoré Bokilo a le regret d'annoncer aux amis, parents et connaissances, le décès inopiné de la veuve Bokilo née Cécile Bakalé, survenu le 23 août 2019 à Brazzaville.

La veillée funèbre se tient au domicile familial sis au n°21 de la rue Loango, à Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



le décès de leur fille, sœur, tante et mère Cécile Yobodi Bayouloula, agent retraité de la BEAC, survenu le 26 août 2019, au CHU de Brazzaville.

Le deuil a lieu au domicile familial au 75 de la rue Sita Jérôme au Château d'Eau Nganguoni à Brazzaville.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.

La famille Yobodi et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances et aux personnels de la BEAC

**SÉCURITÉ CIVILE**

**4168 élèves secourus lors des examens d'Etat**

Le nombre de candidats aux différents examens pris en charge dans la couverture sanitaire des services de la sécurité civile est en hausse comparativement à l'année passée.



Les sapeurs-pompiers faisant le bilan de la couverture sanitaire des examens d'Etat

La direction générale de la sécurité civile a dressé le bilan de la couverture sanitaire des examens d'Etat, session 2019, lors d'une conférence de presse tenue le 29 août à Brazzaville. « Pendant les épreuves, les élèves et surveillants ont présenté plusieurs symptômes de diverses pathologies », a révélé le médecin lieutenant de police, Lee-Varnel Mabela. A en croire ce dernier, les crises d'asthme et d'épilepsie, les cas d'hypoglycémie, les céphalées, les douleurs post-traumatiques, les menaces d'accouchement ont été enregistrés. Dans l'ensemble, il y a eu 1592 cas au baccalauréat général, 1201 cas au BEPC, 863 cas au baccalauréat technique. Aux brevets d'études techniques et professionnelles, 364 cas ont été enregistrés contre 136 au CEPE. Les secouristes ont réussi à maîtriser les cas sur place puisqu'il n'y a eu que trois évacuations notifiées sur les 4168

cas.

Pour cette couverture médicale, la sécurité civile a déployé les équipes dans les départements de Brazzaville, de Pointe-Noire, du Pool, de la Likouala, de la Bouenza, du Niari et de la Cuvette. Les chiffres révélés concernent donc l'ensemble de ces localités.

Pour les examens d'Etat à venir, les sapeurs-pompiers ont formulé des suggestions. Ils exhortent les parents à ne mépriser aucun symptôme qu'un enfant peut présenter avant l'examen afin de l'accompagner dans un centre de santé, s'il y a lieu, pour éviter que le pire se produise lors des épreuves. Il est également question de veiller sur les enfants qui ont déjà des maladies connues d'avance : asthme, hypo ou hypertension... de sorte qu'ils puissent toujours avoir des médicaments par-devers eux car il y a des candidats qui

par précipitation en oublient. Lorsqu'ils se rendent compte en plein examen, la situation peut paraître difficile à gérer.

Aux différents ministères impliqués dans les examens d'Etat, les secouristes de la sécurité civile ont suggéré de solliciter l'appui des psychologues pour une prise en charge des candidats au cours de l'année scolaire, recenser les centres hospitaliers retenus pour les candidats malades en cas d'évacuation. L'année prochaine la sécurité civile prévoit de déployer plus d'équipes sur l'ensemble du territoire national. Une bonne intention qui n'est réalisable qu'avec des moyens conséquents.

**Rominique Makaya**

# IMPRIMERIE\*DU

## BASSIN DU CONGO

**LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO**

AGENCE D'INFORMATION  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317  
imp.bc@adiac-congo.com  
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



### AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL

Réf : FM 2018 – 2020/IMPRESSION-UOP-CG – AO6

Dans le cadre de ses activités humanitaires au Congo, la Croix-Rouge Française souhaite acheter les biens décrits ci-dessous :

#### IMPRESSION DES DOCUMENTS DE PRISE EN CHARGE DE VIH/SIDA ET DE LA TUBERCULOSE

Nous invitons les entreprises souhaitant soumissionner au lot à venir retirer un dossier à la Croix-Rouge Française avant le 19/09/2019 à l'adresse suivante :

Croix-Rouge Française :  
290 Ter Batignolles  
Tél : + 242 05 301 12 73  
Ou par mail adressé à [log-congo.frc@croix-rouge.fr](mailto:log-congo.frc@croix-rouge.fr)  
Avec CC [achat-congo.frc@croix-rouge.fr](mailto:achat-congo.frc@croix-rouge.fr)

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 27/09/2019 à 16 heures précises.



croix-rouge française

### AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT LOCAL

Réf : CG-DELEG CRF 2019- INTERNET  
Appel d'offres N°A0/07/CG/2019

Dans le cadre de ses activités humanitaires au Congo, la Croix-Rouge Française souhaite acheter les biens décrits ci-dessous :

#### Fournitures d'accès à internet

Nous invitons les entreprises souhaitant soumissionner à l'un ou plusieurs à venir retirer un dossier à la Croix-Rouge Française avant le 19/09/2019 à l'adresse suivante :

Croix-Rouge Française :  
290 Ter Batignolles – Brazzaville  
Tél : + 242 05 301 12 73

Enceinte de l'hôpital Adolphe SICE – Pointe noire  
Tél : + 242 05 594 06 81

Ou par mail adressé à [log-congo.frc@croix-rouge.fr](mailto:log-congo.frc@croix-rouge.fr)  
Avec CC [achat-congo.frc@croix-rouge.fr](mailto:achat-congo.frc@croix-rouge.fr)

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 27/09/2019 à 16 heures précises.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

CABINET

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

BP : 2120

E-mail : [meh\\_cab@yahoo.fr](mailto:meh_cab@yahoo.fr)

Tél : 05 326 54 31

N° 002 /MEH/CAB/CGMP.

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

Brazzaville, le 29 AOUT 2019

#### AVIS DE PROROGATION DE L'APPEL D'OFFRE N° AONTX-001/MEH/CAB/CGMP-2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE LOUDIMA

Le ministère de l'énergie et de l'hydraulique informe les candidats à l'appel d'offres relatif aux « travaux d'alimentation en eau potable et assainissement de la ville de Loudima », que suite à la visite du site du projet et à votre demande, la date limite de dépôt des offres et d'ouverture des plis est prorogée au 19 septembre 2019 aux mêmes heures et adresse.

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics et par délégation,

Le Directeur de Cabinet

  
  
 Just Roger Gando.



### AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de renforcer ses effectifs, une structure de la place évoluant dans le secteur de l'hôtellerie procède au recrutement des profils suivants :

- 1/ Un Responsable Commercial et Marketing
- 2/ Un Comptable
- 3/ Un Chef Cuisinier

#### I/ Profil du Responsable Commercial et Marketing

- Niveau Bac+4/5 vous avez au minimum 5 ans d'expérience en gestion commerciale et marketing, idéalement au sein d'une société hôtelière qui s'inscrit dans un secteur concurrentiel –
- Vous êtes un(e) habile négociateur(trice).
- Mettre en œuvre la politique commerciale et Marketing de la structure
- Développer la stratégie commerciale et le plan marketing

#### II/ Profil du Comptable

- Être détenteur(trice) minimum d'un BTS en comptabilité et gestion financière
- Vous avez une expérience minimum de 3 ans dans le domaine comptable
- Enregistre les opérations comptables quotidiennes
- Prépare la clôture des comptes annuels avant de les faire vérifier par son supérieur Hiérarchique
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, internet.)

#### III/ Profil du Chef Cuisinier

- Être détenteur minimum d'une licence dans le domaine de la cuisine
  - Vous avez une expérience minimum de 5 ans dans le domaine
  - Vendre les produits alimentaires de qualité
  - Gérer les stocks et les commandes
  - Favoriser une dynamique d'échanges avec les fournisseurs et les clients
- IV/ Dossiers à fournir (pour toutes les candidatures)
- Un CV et une lettre de motivation adressée à la Directrice Générale

#### V/ DATE BUTOIRE DU DEPOT DES DOSSIERS

Merci de postuler sur l'adresse suivante [recrutementwbs@gmail.com](mailto:recrutementwbs@gmail.com) au plus tard le 8 Septembre 2019 à 12h00  
Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter au : 06 510 93 06 / 06 656 94 70

## CONVENTION LISANGA

La 2<sup>e</sup> édition aura lieu plus tôt

**Sylvestre Didier Mavouenzela et Christian Massamba, respectivement président et chargé de la communication de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de la ville océane, organisatrice de l'évènement, ont informé de ce changement le 27 août au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.**

Initialement prévue du 23 au 24 septembre, la 2<sup>e</sup> édition de la Convention internationale Lisanga se tiendra finalement du 7 au 8 septembre. Ce grand rendez-vous économique, qui réunit des dirigeants d'entreprises des pays d'Afrique et d'ailleurs, connaîtra cette année une forte participation des chefs d'entreprises belges et sera couplé à la 5<sup>e</sup> édition du Forum de l'entrepreneuriat dont la CCIAM est également organisatrice. Pour des raisons du changement de dates, Christian Massamba a expliqué : «*Nous avions initialement trois évènements à organiser ce mois. Il y a la Convention Lisanga, le Forum de l'entrepreneuriat et la mission des hommes d'affaires belges. Nous avons décidé de les coupler à Lisanga pour donner à ce forum une dimension plus importante*». La particularité de cette 2<sup>e</sup> édition de Lisanga, a signalé Sylvestre Didier Mavouen-

zela, c'est cette mission d'hommes d'affaires belges au Congo, une initiative de Raphaël Moukoko, ambassadeur du Congo en Belgique. Pour les mobiliser dans ce cadre, une réunion d'informations sur le Congo, co-animée par ce dernier et le président de la CCIAM, a été organisée en juin dernier à Bruxelles. La rencontre qui s'est déroulée en présence du référent pays dans cette ville a permis de présenter les opportunités commerciales en République du Congo.

Selon le programme de leur séjour, le 5 septembre, les hommes d'affaires belges visiteront des industries de la place après leur arrivée prévue pour le 4 septembre. La journée du 6 septembre sera consacrée à des activités touristiques autour du tourisme de mémoire au niveau de la périphérie de Pointe-Noire, particulièrement dans le département du Kouilou (piste des caravanes à Loango, musée et gorges de Diosso...).



La Chambre de commerce de pointe-Noire font uniquement en ligne ([www.lisanga.cciampnr.com](http://www.lisanga.cciampnr.com)) et que les secteurs d'activités concernés à cette édition de Lisanga sont l'agroalimentaire, le bois, l'environnement, le traitement des déchets, l'énergie, la pêche, l'agriculture, le numérique, la santé, l'industrie et autres. Pour ce qui est du Forum de l'entrepreneuriat, les inscriptions se font à la Chambre de commerce.

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

L'ouverture de Lisanga et le lancement des rencontres Be to Be interviendront, le 7 septembre, à la Chambre de commerce. En marge de la Convention se tiendra la 5<sup>e</sup> édition du Forum de l'entrepreneuriat qui aura pour thème «*Comment promouvoir le made in Congo dans le secteur de l'agroalimentaire*». Des ateliers sur la communication sur le made in Congo et sur la mise en norme des exploitations seront organisés. Le pro-

gramme prévoit aussi la présentation des programmes de soutien aux entreprises financés par le gouvernement et les bailleurs (Banque mondiale, Union européenne). Après la convention Lisanga, la mission d'hommes d'affaires belges se dirigera vers Brazzaville le 9 septembre avec une escale à Nkayi où ils visiteront la Saris (Société agricole de raffinage industriel du sucre).

Notons que les inscriptions à la Convention Lisanga se

## MUSIQUE

## Le griot Nduenga Bakana invité à Lyon

**Nduenga Bakana va participer à la troisième édition du festival Empreintes des arts à Lyon en France qui aura lieu du 28 au 29 septembre.**

A la place Mazargan dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, le griot congolais va jouer son nouveau spectacle de musique et conte «*Le Missionnaire*». A travers cette création, Nduenga Bakana, dit Tata Nzambi Joker Nkanda ni Nkanda, appelle les Africains à la prise de conscience, à reconnaître que le véritable ennemi de l'Afrique est bel et bien l'Africain lui-même et non l'Occident stigmatisé sans cesse comme le porte-malheur et l'écueil à son développement.

Organisé par l'association «*la Pierre sacrée*» que dirige le Congolais Lebeau Boumpoutou, danseur-chorégraphe, réalisateur, le festival «*Empreinte des arts*» est un projet artistique et de dialogue interculturel qui, en dehors des spectacles de danse, de théâtre, de musique et de conte est un haut moment de partage, de rencontres et d'échanges divers. Chance Schneider Bakana, alias Nduenga Bakana, est un conteur, comédien, danseur, musicien qui trouve son inspiration à travers les rythmes traditionnels. Arrivé très jeune dans la musique, il est bercé dès sa plus tendre enfance par les mélodies fredonnées par son père. L'artiste-musicien intègre le séminaire Saint-Joseph de Brazzaville où il va perfectionner son art au contact des séminaristes chevronnés en la matière. Il compose ses premières chansons en 1998 et fait sa première prestation scénique en 1999 au Fespam. Son talent de danseur et de chanteur, il l'a mis aussi à profit au Cercle culturel pour enfants de Mpaka à Pointe-Noire dans les années 2000 avant de créer son premier ensemble le Ballet Fleuve sacré. En 2005, il crée à Pointe-Noire le groupe Africa Folk. Installé au Sénégal il y a quelques années, il se produit régulièrement dans les différentes villes du pays de la Teranga et dans plusieurs villes de la côte occidentale africaine.

**Hervé Brice Mampouya**



Le griot Nduenga Bakana crédit photo»DR»



## VIENT DE PARAÎTRE

# Jacques Lépine Moukoko Bathy publie «Réalisation d'un plan de bornage numérique»

Paru le 23 juillet dernier aux éditions Edilivre France dans la section Géographie/ environnement, ce livre de soixante-seize pages présente une nouvelle méthode de réalisation d'un plan de bornage avec un logiciel de cartographie nommé ArcGis.

Cet ouvrage est le produit du « Projet Cadastre National » dont le ministère de l'Aménagement du territoire et celui des Affaires foncières et du domaine public sont les acteurs majeurs. Ce projet avait pour but de permettre aux collectivités locales de disposer d'un outil de gestion du foncier et du cadastre en adoptant les nouvelles méthodes. Parmi celles-ci, la mise en place d'un plan de bornage sous ArcGis 10. C'est le thème développé par ce livre avec une démonstration pointue

de la procédure.

Autrefois, il fallait y avoir du papier-calque et une plume pour réaliser un plan de bornage. « *Au fil du temps, nous sommes passés du papier-calque aux logiciels DAO comme Autocad pour réaliser les plans de bornage numérique. Avec l'évolution de la technologie, il est possible aujourd'hui de réaliser un plan de bornage numérique avec un logiciel de cartographie ArcGIS 10. La nouvelle méthode présentée dans ce livre révolutionnera le résultat de votre travail, car les avantages sont multiples. Par exemple, avec cette méthode, vous pourrez constituer une base de données solide de vos plans de bornage, dont les mises à jour se feront en un temps record. Vous pourrez également intégrer la base de données des plans de bornage numérique vers un web site pour les consultations d'ar-*

*chives et autres* », comme indiqué à la quatrième de couverture. Jacques Lépine Moukoko Bathy est ancien coordonnateur du département Géomatique (phase de production) et responsable des assistants techniques en géomatique au niveau national (phase d'assistance technique) dudit projet pour le compte de la société israélienne E-O International. Il exerce désormais en qualité de consultant en géomatique afin de faire connaître davantage aux personnels exerçant dans divers milieux professionnels l'importance d'adopter cette technologie dans le cadre de leurs travaux. En attendant sa présentation dans les jours à venir dans les villes comme Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi, ce livre est déjà en vente sur internet.

Bruno Okokana

## JEUX AFRICAINS RABAT 2019

## Les Congolais peinent en athlétisme

Les congolais n'arrivent pas à améliorer leur classement (27<sup>e</sup>) au cours des épreuves d'athlétisme qui se disputent depuis le 27 août à Rabat.

Avec trois médailles au compteur, dont une en argent et deux en bronze obtenues au karaté et au tennis de table, les Diables rouges, sixième aux derniers Jeux Africains à Brazzaville, n'arrivent plus à faire des exploits surtout dans les épreuves de course, du lancer de poids et de saut.

En effet, après l'échec de Franck Elembe au lancer du poids, du 27 août, les Congolais ne cessent d'imiter le médaillé d'or aux 11<sup>e</sup> Jeux africains Brazzaville 2015.

Natacha Ngoye a échoué en finale de 200m dame. Avec un chrono de 11» 54, elle a occupé la cinquième place. La Congolaise doit redoubler d'efforts lors des dernières courses, si elle souhaite participer à la finale ce 30 août. C'est le même cas de figure avec Gilles Anthony Afoumba (45»), qui est passé à côté de la médaille de bronze, le 28 août, en 400m homme en occupant la quatrième place.

En saut en longueur, Evrard Biniakoumou a réalisé, le même jour, un saut de 7m, une performance qui le place premier de son groupe et le qualifie en finale prévue pour ce 30 août.

Au classement général de ces jeux qui prendront fin le 31 août, l'Égypte domine avec 177 médailles dont 59 en or, 74 en argent et 44 en bronze. L'Afrique du Sud vient en deuxième place avec 66 médailles (27 en or, 21 en argent et 18 en bronze). Le Nigeria complète le trio du podium avec 65 médailles dont 24 en or, 20 en argent et 21 en bronze.

Rude Ngoma (stagiaire)

## ELECTION MISS ÉMERGENCE JUNIOR

## Cinquante enfants prennent part à la compétition

Organisée par la société Verycome présidée par Levi Ibovi, en qualité d'agence événementielle, l'élection Miss émergence junior aura lieu, le 20 septembre, à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et de la coopération. Elle concerne les enfants âgés de 5 à 10 ans.

L'élection Miss émergence junior s'inscrit dans le cadre de l'élection Miss émergence qui a eu lieu au mois d'avril passé et qui a suscité l'engouement des jeunes. De même, cette élection avait contribué à la promotion de la femme des temps modernes. Cette campagne de l'élection Miss émergence se poursuit dorénavant auprès des plus petits (garçons et filles), afin de leur donner une chance de devenir des stars et d'apporter une expérience exceptionnelle à tous ceux qui, de leurs âges, rêvent de grandeur pour contribuer à leur épanouissement.

Depuis le 20 août, le comité d'organisation avait lancé l'appel à candidatures. A ce jour, le quota fixé à cinquante enfants a été déjà atteint. Pour l'organisateur de l'évènement, Levi Ibovi, le but de cette élection est de promouvoir les enfants dans les élans de mode. « *C'est une compétition qui est plus focalisée autour des exercices de jeux éducatifs. Voilà pourquoi nous avons pensé l'organiser à la fin des vacances.* »

Cette élection sera centralisée sur l'intellect. Des questions seront posées aux enfants sur les récitations, les poèmes, la culture générale, ceci pour voir si les parents ont l'habitude de mettre les enfants dans un cadre éducatif à la maison. Trois sorties sont prévues ; en tenue de sport (baskets et autres), en veste (papa et maman), et enfin en tenue tradi-moderne (où un couturier va mélanger les pagnes avec les habits mo-



dermes). Après cette étape, le jury retiendra quatre lauréats qui auront bien répondu aux questions, bien mimé leurs poèmes ...

Levi Ibovi précise également qu'il n'y aura aucun rapport avec les obscénités. Tout sera enfantin. Notons que tous les candidats seront récompensés par des kits scolaires. Certes, les quatre lauréats gagneront plus.

Le comité d'organisation est constitué des ambassadrices Miss émergence élues en avril dernier et aussi des entrepreneurs et personnels de la société Verycome, à savoir Théovie Ngolo (miss émergence 2019), Aminata Maiga (1<sup>ère</sup> dauphine), Michel Apesse (manager de la société BMC management), Thérèse Bouam's (mannequin professionnel et membre du jury miss émergence 2019), Delali Gatsona (entrepreneur et manager de la société D translate), Levi Ibovi (manager de la société Verycome).

Bruno Okokana

## ARTS PLASTIQUES

## Teska Konongo : « Mon style de travail a changé »

La platicienne congolaise, Teska Konongo, a bénéficié d'une bourse de recherche et de création de douze mois en peinture, octroyée par Gâstateliers Krone Aarau lors de la septième rencontre internationale de l'art contemporain.

Pour bien faire ses recherches, Teska Konongo a effectué un long séjour en Côte d'Ivoire, au Mali et au Bénin. « J'ai moi-même eu l'initiative d'aller faire mes recherches ailleurs, les artistes le font souvent sur place. Mes voyages ont été réalisés avec le peu d'argent que j'avais et la bourse reçue », a fait savoir l'artiste.

Durant sa tournée, Teska Konongo a pu travailler avec des artistes comme Mariam Ibrahim Maïga, Amadou Sango, Ponce Zannou et d'autres. Elle a participé au vernissage des artistes maliennes dans le cadre de la célébration du mois de la femme. Dès son retour au pays, l'artiste n'a pas croisé ses bras, elle a présenté en mai dernier une partie de son travail, une autre sera exposée en décembre prochain. « *C'est une bourse qu'on donne chaque fin du mois permettant à l'artiste de s'acheter le matériel et*



Teska Konongo en plein travail

de présenter à la fin de l'année le travail réalisé », a-t-elle indiqué.

L'expérience acquise a changé sa façon de travailler, elle ne peint plus comme avant et n'utilise plus la broderie sur ses toiles. « *Mon style de travail n'est*

plus le même, il a complètement changé », a signifié Teska Konongo.

Habitée aux rencontres internationales de l'art contemporain (Riac), Teska Konongo a remporté le premier prix en vidéo performance, à la cinquième édition de 2016. Elle a participé avec les ateliers sahm à l'exposition de la biennale de Dak'art en 2018. L'artiste a aussi pris part aux différents vernissages, notamment au 52<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo, célébré à Kinkala en 2012, au 1<sup>er</sup> salon culturel pour la promotion de la femme, à l'ambassade de Russie, à l'Institut français du Congo, à l'hôtel Pefaco à Brazzaville...

Après ses études à l'école des beaux-arts, Teska Konongo intègre l'association des femmes artistes peintres et scripteurs (c.f.a.p.s) que préside Florence Mbilampassi où elle a appris le mixage de couleurs. Quelques années plus tard, elle s'allie aux ateliers Sahn pour perfectionner davantage son talent. « *Ce n'était pas facile de passer de l'art classique à l'art contemporain. À mes débuts aux ateliers sahm, ce que je faisais était catastrophique, Bill Kouelany ne m'avait pas repoussée, au contraire elle m'a encouragée en me proposant d'approfondir en vidéo... Une année après, j'avais remporté un prix* », a expliqué l'artiste.

Teska Konongo est aussi bédéiste, vidéaste, photographe et enseignante de dessin. Elle a le désir d'apprendre de plus en plus au côté de ces collègues artistes nationaux et internationaux. Cependant, l'artiste s'est plaint du fait que les gens ne prennent pas au sérieux ce qu'ils font. « *C'est un métier difficile qui demande beaucoup de réflexion, d'efforts et d'argent pour acheter le matériel. Lors de nos expositions parfois aucune vente ne se fait, cela ne nous encourage pas* », a-t-elle martelé.

Rosalie Bindika